



FÊTE VOTIVE
GÉNÉRAC

du 10

au 14

JUILLET

2025

AGENDA JUILLET

Vendredi **04**

Don du sang

De 14h30 à 19h30

Léopold Delmas



Jeudi **10** au Lundi **14**

FÊTE VOTIVE

5 jours

Place Franck CHESNEAU

Place des Racanel



Mardi **15**

Collecte des encombrants

Toute demande doit être adressée auprès de Nîmes Métropole 72h avant le jour de la collecte, soit au 04 66 02 54 54 ou sur www.nimes-metropole.fr



AGENDA AOÛT

Samedi **02**

Commémoration
Franck CHESNEAU

À 09h00

Monument aux morts



Jeudi **14**

Toro piscine du Club Taurin
Lou Racanel

Soirée

Arènes



Mardi **19**

Collecte des encombrants

Toute demande doit être adressée auprès de Nîmes Métropole 72h avant le jour de la collecte, soit au 04 66 02 54 54 ou sur www.nimes-metropole.fr

Samedi **30**

Inauguration du Pôle
Sportif des Costières

11h00

Pôle sportif des Costières
anciennement Germain Bournac





ÉDITO

Chers généracois,

Voici venu le temps que nous attendons tous, nos 5 jours de Fête Votive !

C'est un moment fort pour notre cité, où l'âme camarguaise s'exprime à travers ses traditions, sa culture, sa passion.

Depuis plus de 100 ans, cette parenthèse festive nous rappelle que pendant cette période, les généracois se croisent, se mélangent. Les visages heureux font que les différences s'estompent et que nous laissons de côté les antagonismes et les clivages politiques.

L'amitié et le partage sont au coeur du programme, mais aussi l'acte de transmission de notre mémoire collective toujours debout.

Alors profitons ensemble et remercions nos équipes municipales, les manadiers, la jeunesse, les commerçants locaux pour leur engagement et le travail acharné qu'ils fournissent.

Avec ce riche programme, laissez-vous emporter par le tourbillon de la Camargue, amusez-vous et profitez de chaque instant.

Bonne Fête Votive à toutes et à tous, et bonnes vacances estivales !

L'Art de Vivre Autrement !

Votre Maire,
Frédéric TOUZELLIER

LE BILAN DE LA PHASE 2



La phase de concertation est désormais terminée avec tous les publics.

Dans un premier temps, la population a eu l'opportunité de répondre à un questionnaire.

Puis durant le premier semestre 2025, l'agence d'urbanisme a rencontré les publics cible : les commerçants, les riverains, le groupe de participation volontaire, les services techniques de la commune, ainsi que les enfants du centre de loisirs.

Suite à ces rencontres et aux différentes activités proposées, des points forts et des points faibles ont été relevés. De nombreuses idées et propositions ont été recensées selon les publics. Sur certains points, les idées convergent, sur d'autres, elles divergent. C'est sur ces points que le travail sera le plus compliqué pour créer l'équilibre et que chacun puisse trouver de la satisfaction et du plaisir dans ce projet.

Synthèse des convergences :

Confort et appropriation de l'espace public



Toutes les propositions se tournent vers un espace plus agréable à vivre, plus accueillant et plus convivial, avec des aménagements et des équipements de détente, ludiques (bancs, tables, ...).

Accessibilité et sécurité

Un souci partagé pour que l'espace soit accessible à tous (rampes, moins de marches) et sécurisé, notamment pour les piétons, en lien avec une gestion du stationnement adaptée.



Mise en valeur et dynamisation du cadre de vie

Que ce soit à travers les commerces, les façades, les monuments, la végétation ou le mobilier urbain, l'analyse des propositions expriment une volonté de valoriser l'espace existant et de le rendre attractif esthétiquement et visuellement.

La place Franck CHESNEAU vue par les enfants du centre de loisirs



Synthèse des divergences :

Stationnement / Espace de vie



Certains insistent sur le maintien du stationnement, principalement pour soutenir les commerces. D'autres proposent un aménagement centré sur la convivialité et une place plus importante donnée aux piétons.

Usages apaisés / Animation



D'un côté, des propositions misent sur des espaces calmes et reposants (hamacs, bancs, rampes...).

De l'autre, des idées promeuvent des espaces très actifs (terrasses, jeux...).

Cela interroge sur les nuisances sonores, la gestion des flux, la cohabitation des publics.

Réduction de la circulation automobile / Suppression

Certains évoquent la réduction de la circulation automobile par une mise en sens unique.

D'autres souhaitent une place dédiée aux modes actifs pouvant aller jusqu'à une piétonisation.



Prochaine étape : Imaginer demain : ensemble vers une nouvelle vision



“ La fête votive le programme

Comme chaque année à pareille période, la commission "Culture taurine et fête votive" vous a concocté un riche programme pour cette nouvelle édition de notre Fête Votive. Et cette année, nous avons la chance de bénéficier d'un cinquième jour de fête !



Nous comptons sur tous pour que ces 5 jours festifs se passent dans le respect et la bonne humeur.

Nous vous demandons également de respecter les règles de sécurité et ne pas vous mettre en danger.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une belle Fête Votive !

La fête foraine se tiendra au Champ de foire - Avenue Yves Bessodes.

La billetterie pour les arènes se fera **UNIQUEMENT** sur place une heure avant le début de la manifestation.

Moyens de paiement : espèces ou chèques uniquement



RAPPELS DE SÉCURITÉ

Les véhicules motorisés sont INTERDITS sur les parcours

Un signal sonore sera lancé au départ et à l'arrivée des lâchers de taureaux dans les rues afin de prévenir le public des débuts et fins des manifestations.

La mairie décline toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité.

FÊTE VOTIVE 2025

PROGRAMME
Jeudi 10 JUILLET

- 17h00 -** Course taureaux jeunes offerte par la municipalité
- 19h00 -** Bandido
Manade Briaux
- 21h00 -** Festival bandido
Manade Briaux
- 21h00 à 00h00** Soirée variétés
S. Quintino
Place des Racanels
- 22h00 à 02h00** Soirée des cafetiers
DJ
Place Franck CHESNEAU

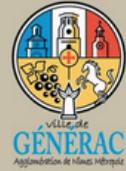
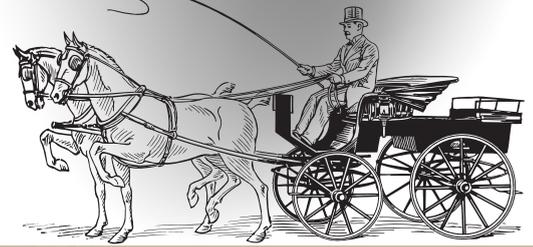


FÊTE VOTIVE 2025
PROGRAMME
Vendredi 11 JUILLET

- 11h00** - Longue - départ Bosquet de l'Estagel - *Manade Arlatenco*
- 12h00** - Vachette de midi Arènes - *Manade Arlatenco*
- 17h00** - Course de ligue Occitanie offert par la municipalité
- 19h00** - Bandido *Manade Arlatenco*
- 22h00** - Course de nuit - Entrée 3€ *Manade Rousty*
- 22h00 à 02h00** Soirée musicale DJ Peralta *Place Franck CHESNEAU*



Journée à l'ancienne



FÊTE VOTIVE 2025
PROGRAMME
Samedi 12 JUILLET

- 09h00** - Déjeuner offert par la municipalité *Domaine des Pavillons*
- 11h00** - Abrivado longue *Manade Briaux* Suivi d'une Roussataïo
- 12h00** - Vachette de midi Arènes - *Manade Briaux*
- 17h00** - Course complète *Manade Cuillé*
- 19h00** - Bandido *Manades Briaux et Aubanel*
- 22h00** - Course de nuit - Entrée 3€ *Manade Cayzac*
- 22h00 à 02h00** Bal *Sortie de Secours* *Place Franck CHESNEAU*



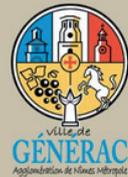


FÊTE VOTIVE 2025

PROGRAMME

Dimanche 13 JUILLET

- 11h00** - Concours d'abrivado
Manades Briaux, Arlatenco, Devaux, Cayzac et Aubanel
Remise des prix aux arènes
- 12h00** - Vachette de midi
Arènes - Manade Arlatenco
- 17h00** - Course de taureaux jeunes
offert par la municipalité
- 19h00** - Bandido
Manade vainqueur du concours
+ Bandido offerte par le
Club taurin Lou Racanel
Bétail manade Briaux
Cavaliers généracois
- 22h00** - Charlotade - Entrée 3 €
Manade Rousty
- 22h00 à 02h00** Soirée musicale
DJ LE DARON
Place Franck CHESNEAU

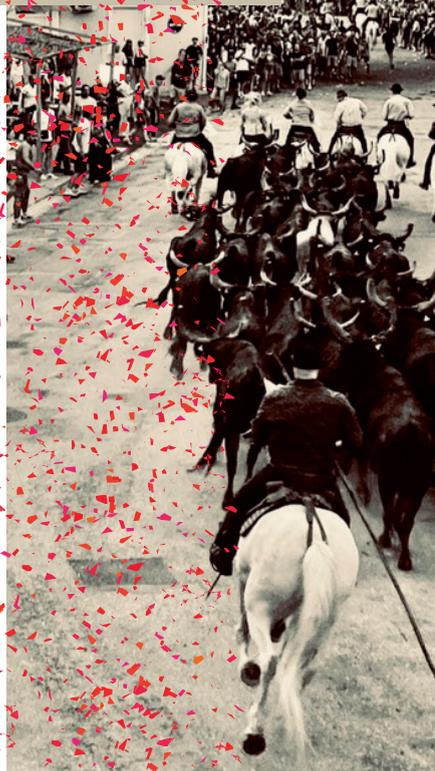


FÊTE VOTIVE 2025

PROGRAMME

Lundi 14 JUILLET

- 09h00** - Déjeuner au pré offert par la
jeunesse
Bosquet de l'Estagel
- 11h00** - Abrivado longue
Manade Arlatenco
- 12h00** - Vachette de midi
Arènes - Manade Arlatenco
- 17h00** - Course niveau Avenir
offert par la municipalité
- 19h00** - Bandido
Manade Arlatenco
- 22h00** - Toro piscine - Entrée 3 €
Manade Cayzac





La fête votive vous restaurer



FÊTE VOTIVE 2025 Le Traiteur d'Emma Place des Racanels

Jeudi 10 juillet - Soir Sur réservation

Tarif : 19 € Plat unique + dessert

Plat : Taureau à la broche

Dessert : au choix** ou fromage

Vendredi 11 juillet ?

Entrée : Salade de gésiers

Plat : Faux filet*

Dessert : au choix** ou fromage

Samedi 12 juillet ?

Entrée : Assiette de charcuterie

Plat : Gardianne de taureau*

Dessert : au choix** ou fromage

Dimanche 13 juillet ?

Entrée : Assiette fromagère

Plat : Moules frites

Dessert : au choix** ou fromage

Lundi 14 juillet ?

Entrée : Tomate Burrata

Plat : Rouille

Dessert : au choix** ou fromage

MENU ENFANT : 8 €

TAPAS

- Barquette de frites
- Calamar à la romaine
- Planche de charcuterie

SANDWICHS - ponctuellement

À la broche : Agneau et jambon

Au braséro : Côte de boeuf

Andouillette

Brochette de poulet mariné

2 TARIF MENU : 20 €

* **l'accompagnement au choix**

Frites ou Ratatouille ou Pommes de terre grenaille ou Riz

** **Desserts au choix**

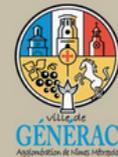
Moelleux aux marrons ou Crème brûlée ou Salade de fruits ou Dame blanche

Renseignements & réservations au 07 83 56 31 41

Pour vous restaurer, ce n'est pas le choix qui manque !

À table ou en snacking, les professionnels de la restauration seront présents durant les 5 jours de la Fête votive.

Pour le repas du **jeudi 10 au soir**, il convient de réserver au 07 83 56 31 41 au moins 48h à l'avance.



FÊTE VOTIVE 2025

SNACKING

Place Franck CHESNEAU

Pizzeria des Costières

- Steacks frites / Américains
- Tacos 1/2/3 viandes
- Paninis
- Pizzas
- Frites maison

Pizza Jacky

- Pizzas
- Paninis
- Burgers
- Frites

Chez Laurette

- Hot dog
- Croques monsieur
- Paninis
- Burgers/burgers frites
- Pizzas
- Tartines
- Frites

INAUGURATION DU RÉAMÉNAGEMENT ET DE LA MISE EN SÉCURITÉ DE LA RD13 - ROUTE DE NÎMES

Le jeudi 12 juin, le Maire, entouré d'élus municipaux, d'élus locaux, d'entreprises et de généracois, a eu le plaisir d'inaugurer le réaménagement et la mise en sécurité de l'entrée du village par la route de Nîmes. Ces travaux, d'une durée de 7 mois, ont permis d'embellir et de sécuriser l'entrée principale du village.

Le point de rendez-vous avait été fixé au parking de l'espace Soleyrol afin de déambuler jusqu'au cimetière. Cette déambulation a permis aux personnes présentes de recevoir les explications du maître d'oeuvre du chantier, notamment sur les choix de certains matériaux.

Chacun a ainsi pu observer la qualité de ce réaménagement qui permet aux riverains des quartiers de la route de Nîmes de se rendre en toute sécurité au centre du village pour y faire leurs courses chez les commerçants locaux, déposer leurs enfants aux écoles ou à leurs séances de sport. Ce cheminement est également propice à la course à pied et aux promenades des plus petits en poussette au grand bonheur des mamans !

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Maire a fait part de sa grande satisfaction concernant cette réalisation. Il a souligné l'importance des déplacements doux qui permettent à tous de se rendre à pied dans le centre du village, poumon économique de Générac. Le Maire a également mis en exergue la création de 15 places de parking au cimetière afin de répondre aux besoins des riverains eu égard à la mise en place des trottoirs.



LA BALADE CONTÉE

Après avoir été reportée deux fois en raison des intempéries, la balade contée organisée par la commission Culture s'est déroulée le samedi 14 juin dernier. Une quinzaine de personnes se sont retrouvées au point de rendez-vous pour cette sortie à travers les puechs autour de Générac. Lors de pauses ombragées, petits et grands ont pris beaucoup de plaisir à écouter



les belles histoires de Patrick, le conteur. Le petit groupe a clôturé la balade par un goûter offert par la municipalité au jardin des amoureux.

Colette MARTINEZ





PERMANENCES OPAH-RU

Visant à **encourager la réhabilitation des logements** grâce à des subventions destinées aux propriétaires bailleurs, propriétaires occupants et syndicats de copropriétés, ce dispositif est opérationnel pendant cinq ans.

Les prochaines permanences se tiendront

JUILLET : les mercredis 2 et 16 de 14h00 à 17h00 au Centre Socioculturel Léopold Delmas

AOÛT : le mercredi 6 août de 14h00 à 17h00 au Centre Socioculturel Léopold Delmas

Tous les habitants des périmètres concernés ont ainsi accès à des conseillers qui les accompagnent gratuitement de l'idée à la concrétisation de leurs travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité, et jusqu'à la perception des subventions.

✓ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le cabinet URBANIS par téléphone au **04 85 69 57 87** ou par mail coeursdebourgsagglo@urbanis.fr

Le mot de l'opposition

Limiter l'opposition, cela ne fera pas disparaître les mécontentements !

Après quelques mois, les règles concernant l'opposition ne sont déjà plus respectées. Demandes qui restent sans réponse depuis plusieurs semaines, refus d'honorer un rendez-vous quand je me présente en mairie pour consulter des documents (demande faite selon les règles fixées, tant pis si j'ai pris un congé pour cela), réunions organisées par la Commune filtrées, informations reçues en mairie bloquées... Malgré l'obligation de transparence et de communication aux élus, il semble normal de faire comme l'on veut. Quand les élus (même de la majorité) n'ont pas les documents et informations, il est plus facile de dire ce que l'on veut et de préserver son pré carré.

Ces consignes de brider l'opposition n'ont rien d'étonnant malheureusement, mais n'en déplaît à certains, des lois existent et sont à respecter. Le fonctionnement démocratique n'est pas une option.

J'en parlerai au prochain Conseil Municipal (ouvert au public).

Récemment, lors d'une discussion avec un élu de la majorité sur les dérives de la gestion communale et le respect de la Loi, il m'a été dit "oui, mais ils le font tous, ce n'est pas qu'à Générac. C'est comme ça". Pour un peu de renommée et de pouvoir, doit-on alors sacrifier sans état d'âme nos valeurs ? Quel héritage et quel exemple pour nos jeunes.

1er vice-président de l'agglomération (ce qu'il ne manquait pas de rappeler), Mr le Maire n'a pas non plus été actif sur les réelles attentes des généracois (dysfonctionnements des transports, qualité de l'eau, vidéosurveillance inadaptée...).

Informations sur les projets..

N'ayant pas eu de réponses, je n'ai donc toujours pas d'informations à vous apporter sur ce dont je parlais le mois dernier : les attributions de subventions aux associations et la sécurité des bâtiments, équipements et espaces communaux.

Autre sujet, le pôle sportif Germain Bournac. Difficile d'y voir clair financièrement comme toujours. Le document récapitulatif à jour que j'avais demandé m'a été transmis début mai. Il indique des dépenses de 1 346 966 € (2023: 23 530€ sans aide / 2024: 43 436€ d'études sans aide / 2025: à nouveau 50 000€ d'études prévues et 1 230 000€ de travaux prévus). Les travaux sont finis mais je n'ai pas eu le montant définitif. Le 19/05, Nîmes Métropole a voté un fond de concours de 223 355€ pour un coût du projet de 1 194 850 € en indiquant la demande d'autres subventions pour 93 700 € (30 000€ de l'état, 13 700€ de la Région, 50 000€ de la Fédération Française de Football).

Donc un projet à 1,3 million d'€ et 317 000€ d'aides, soit 24% seulement. Il était prévu initialement 600 000 € de subventions. Nous aurons peut-être des explications prochainement, l'inauguration étant en préparation. A ce propos, est-ce bien utile toutes ces dépenses d'inauguration à répétition ces derniers temps ?

Je vous souhaite un bel été avant la rentrée !

(article écrit à la date limite du 20/06)

Myriam FAVARD

Conseillère municipale de l'opposition

"LE CUBE" - PÔLE SANTÉ

Le nouveau pôle santé "LE CUBE" a ouvert ses portes mi-juin avenue de Camargue.

Les professionnels de santé sont prêts à vous recevoir dans leurs locaux neufs, lumineux et accueillants.



Le rez-de-chaussée est occupé par le cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie de **Philippe ALLAIN**, **Gisèle XAVIER** et **Cyrielle SACOMANT** où vous attendent une salle de sport très bien équipée pour vos séances de rééducation et de belles cabines individuelles pour vos soins.



À l'étage, vous retrouverez le cabinet dentaire des **Docteurs Christelle THIEBAUT-NEGRE** et **Samuel NEGRE**, le cabinet infirmier d'**Audrey ALBARIC**, **Margaud FISCHER**, **Lya VIDAL** et **Cathy VIDAL**, le cabinet de **Catherine VIDAL** hypnothérapeute, et le cabinet de **Marie-Paule DELON**, psychologue.



Jenny LABERGERIE, réflexologue certifiée et praticienne en luxopuncture vous attend également à l'étage dans son cabinet **JLUXO & Réflexologie**. Elle sera à votre écoute pour de la relaxation, perte de poids, arrêt du tabac, réflexologie plantaire et réflexologie bébé émotionnelle.



NAISSANCES

Jeanne Eugénie CARBONNEAU
née le 15 mai 2025 à Nîmes
Léanore Billie Mauricette LAFFONT-LOZES
née le 26 mai 2025 à Nîmes
Maylo François Stéphane FLÉCHARD
né le 8 juin 2025 à Nîmes
Lisa Sylvie Valérie DIOP
née le 8 juin 2025 à Nîmes



MARIAGES

Emmanuel Tristan Damien FRÉNOIS
& **Laure-Anne TRIPIER**
le 31 mai 2025 à Générac
Yannick Serge ROMAN
& **Emeline Elise Gabrielle MARTINEZ**
le 31 mai 2025 à Générac
Felipe Manuel ALMEIDA MATOS
& **Jennifer Yolande Jeanne RASTOLL**
le 14 juin 2025 à Générac
Sofian Mehdi AMRANE
& **Morgane Marine GRANIER**
le 21 juin 2025 à Générac



DÉCÈS

Patrick Marie Christian VIALLON époux **GÂTARD**
survenu à l'âge de 73 ans
le 18 mai 2025 à Nîmes



NUMÉROS UTILES

Mairie de Générac

Place Franck Chesneau

Tél : 04 49 29 59 30

accueil@generac.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h30

le vendredi 9h-12h

URGENCES

- Samu : 15
- Gendarmerie Nationale : 17
- Pompiers : 18
- Police Municipale : 04 49 29 59 34
- Centre anti poison : 04 91 75 25 25
- Hôpital Caremeau : 04 66 68 68 68
- Numéro d'appel d'urgence : 112

Médecins de Générac

Cabinet des docteurs LOREAU-COURTHIAL
Nathalie, CHEVALLIER-CHABRAT Sophie et
ALEPÉE Quentin
30 bis, Avenue de Camargue
Tél : 04 66 01 39 92

Dépannages

- Eau & assainissement : 09 69 36 61 02
- Enedis dépannage 24h/24 :
09 72 67 50 30
- Urgence gaz : 0 800 47 33 33



Retrouvez toutes les
informations utiles sur
www.generac.fr

et sur l'application mobile
gratuite Comm'une Actu



Suivez-nous sur les réseaux
sociaux
[@commune de Générac](https://www.facebook.com/commune.generac)



Pharmacies de garde JUILLET/AOÛT 2025

JUILLET

- ▶ **06 AIGUES-VIVES** - 13, rue de la Poste
☎ 04 66 35 26 82
- ▶ **13 AIMARGUES** - 4, rue des Courlis
☎ 04 66 88 00 91
- ▶ **14 CAVEIRAC** - Route de Sommières
☎ 04 66 81 30 65
- ▶ **20 MILHAUD** - 37, rue de l'Aubépin
☎ 04 66 74 31 77
- ▶ **27 AUBORD** - 4, rue Joel de Rosnay
☎ 04 66 71 67 01

AOÛT

- ▶ **03 ST LAURENT D'AIGOUZE** -
20, rue Pierre Babinot
☎ 04 66 88 12 52
- ▶ **10 LANGLADE** - 15, route des Pinèdes
☎ 04 66 81 48 75
- ▶ **15 VERGÈZE** - 21, chemin des 9 Ponts
☎ 04 66 73 71 00
- ▶ **17 GÉNÉRAC** - 39, Grand-rue
☎ 04 66 01 30 76
- ▶ **24 LE CAILAR** - 26, rue Emile Zola
☎ 04 66 88 62 98
- ▶ **31 BEAUVOISIN** - 13, rue du Temple
☎ 04 66 01 39 48

Directeur de publication : Frédéric TOUZELLIER - Publicité : Mairie de Générac - Crédit Photo : Mairie de Générac sauf mentionné - Rédaction, maquette et composition : Service communication Impression : Imp'Act imprimerie

JUILLET 2025 - Imprimé en 250 exemplaires - GRATUIT



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE